

Quels enjeux

pour le projet porté par

le SCoT METROPOLE SAVOIE de demain ?



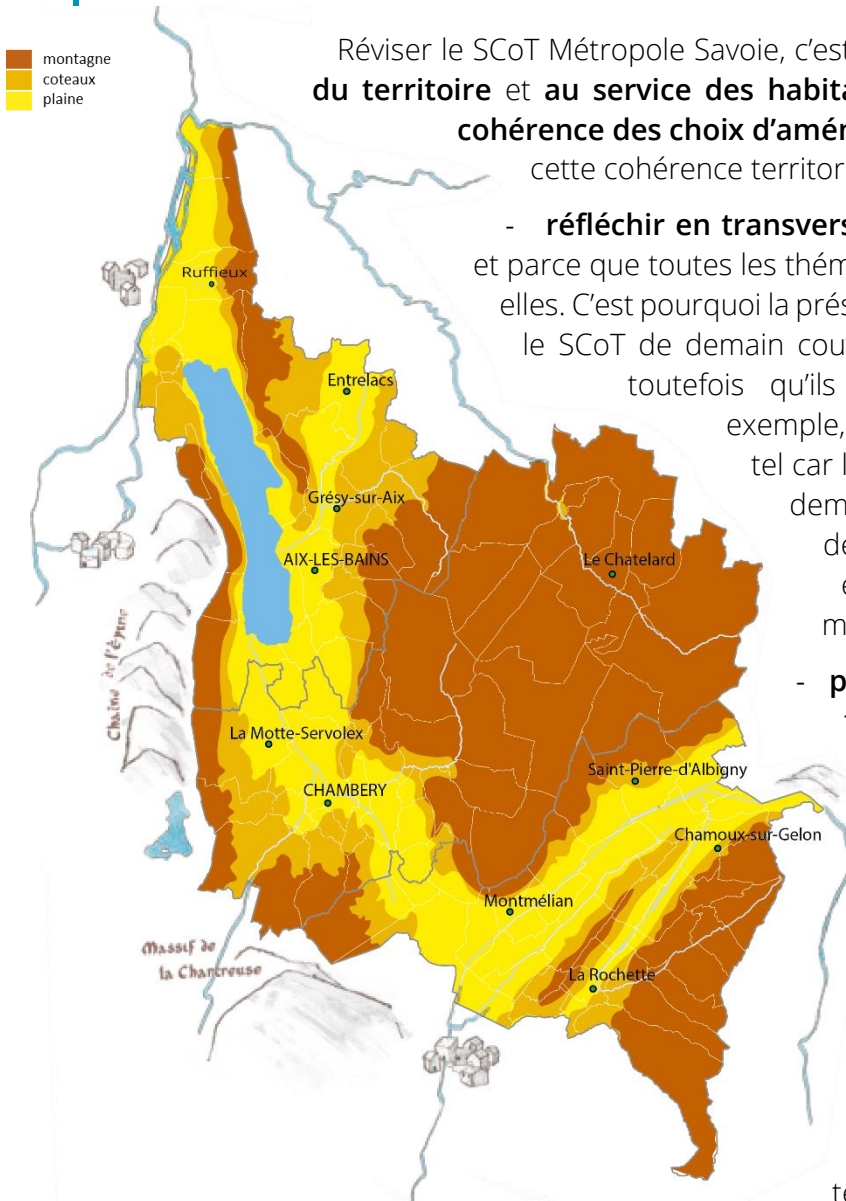


L'esprit de la démarche de projet

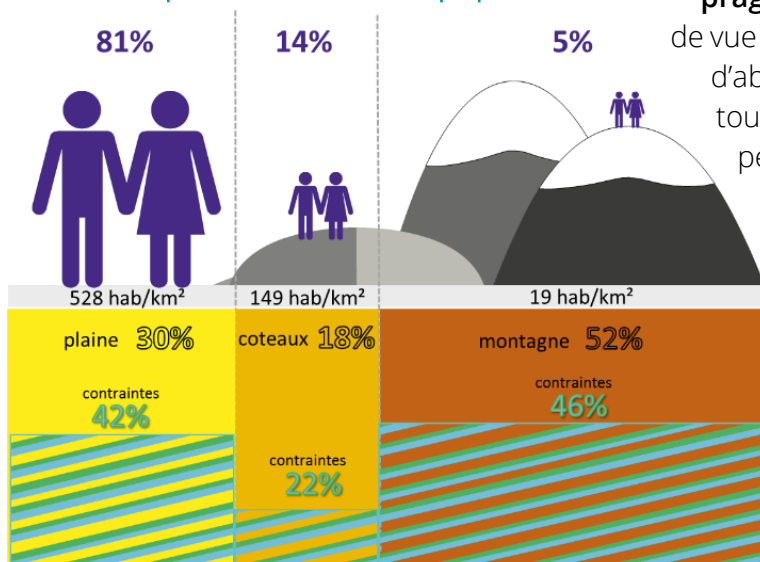
Réviser le SCoT Métropole Savoie, c'est bâtir un **projet au service de l'attractivité du territoire** et **au service des habitants** actuels et futurs, tout en **assurant la cohérence des choix d'aménagement** pour le territoire. La recherche de cette cohérence territoriale passe par le fait de :

- **réfléchir en transversalité pour mieux faire émerger le projet**, et parce que toutes les thématiques sont imbriquées et interfèrent entre elles. C'est pourquoi la présentation ci-après des principaux enjeux pour le SCoT de demain couvre l'ensemble des thèmes à aborder sans toutefois qu'ils apparaissent de manière explicite. Par exemple, le volet « énergie » n'apparaît pas en tant que tel car les ambitions qui émergent pour le projet de demain lient l'énergie à la mobilité, au développement économique, à la qualité environnementale, à la solvabilité des ménages ...
- **prendre en compte les spécificités du territoire** : pour mémoire, **81% de la population** de Métropole Savoie vit **sur 30% du territoire (= la plaine)** qui est impacté à hauteur de 42% par les principales contraintes (zones humides, risque inondation, zonages environnementaux, surface en eau, cours d'eau). Il sera donc nécessaire de tenir compte de la pluralité des territoires et de leurs enjeux.

- **Décliner le projet** d'aménagement du territoire **selon une conception pragmatique et réaliste** (notamment d'un point de vue opérationnel et économique). En effet, il s'agit d'aboutir à un document de SCoT portant avant tout une vision d'un projet clair pour le territoire, permettant ainsi aux différents acteurs opérationnels de le mettre en œuvre dans un cadre stable sur le moyen et long terme.



Caractéristiques territoriales & population





3 objectifs essentiels comme fil conducteur du SCoT de demain

L'élaboration du projet à venir nécessite de **viser en continue 3 objectifs majeurs** qui contribueront à assurer au territoire une position attractive, un avenir pérenne et des modes de vie durables :



Transition énergétique / nouvel objectif : viser 20% de production d'ENR locales dans la consommation en 2030, contre 7% aujourd'hui



Développement économique / objectif à repenser



Economie de foncier / objectif à renforcer

Il est proposé que ces 3 objectifs constituent également « une grille de lecture » permettant de vérifier que les choix d'aménagement qui seront opérés apportent une réponse cohérente à ces objectifs.

Proposition d'enjeux

Les principaux enjeux qui émergent pour porter une nouvelle vision de projet pour le territoire de Métropole Savoie sont de plusieurs natures. La présentation suivante n'est pas forcément exhaustive (d'autres enjeux pourront émerger), ne pose pas de hiérarchie entre les enjeux dans la mesure où il appartiendra aux élus de définir les priorités.



Repenser les mobilités et favoriser la capacité à être actif « immobile »



Pourquoi cette question ?

- Diminuer les charges financières qui pèsent sur les ménages.
- Améliorer la qualité de l'air et le profil énergétique du territoire.
- Proposer une alternative au véhicule solo pour les déplacements les plus contraints (domicile-travail).
- Éviter des investissements supplémentaires lourds pour la collectivité en matière d'infrastructure en diminuant l'engorgement des infrastructures pour pérenniser leur usage actuel.



Quelles pistes pour alimenter le projet ?

- Renforcer le développement / l'urbanisation autour des gares (principe d'un isochrone train), en complément de l'urbanisation préférentielle dans les secteurs bien desservis par les TC urbains des deux agglomérations.
- Faire connaître l'intérêt général à rendre possible le télétravail et développer des espaces dédiés en lien avec les gares (cf isochrone train) et dans les centralités des communes.
- Augmenter le report modal par un rabattement sur les gares en développant des infrastructures de stationnement adaptées.
- Affirmer la réouverture des haltes ferroviaires et ainsi renforcer le développement à proximité (cf isochrone train).
- Organiser des services pour les transports de marchandises (plateforme carburations alternatives, livraison en véhicule électrique).
- Renforcer le maillage des aménagements cyclables, permettant notamment de renforcer l'usage des modes actifs pour les déplacements inférieurs à 10 km.



Repenser le projet économique (incluant l'activité touristique et agricole)

Pourquoi cette question ?

- Aider à positionner Métropole Savoie au sein d'un territoire élargi composé de métropoles-agglomérations plus importantes (Annecy, Genève, Grenoble, Lyon).
- Intégrer les différentes contraintes environnementales.
- Optimiser le foncier.
- Considérer le développement économique comme un vecteur de transition énergétique et réciproquement.
- Développer le principe d'une agriculture locale au service des habitants du territoire.



Quelles pistes pour alimenter le projet ?

- Définir la réalité du potentiel d'implantation économique suite à la prise en compte des contraintes environnementales réglementaires (en potentiel foncier, mais également selon quelles conditions économiques pour l'entreprise).
- Lier la réalité du gisement énergétique local aux besoins de consommation (chaud/froid) des entreprises.
- Développer une offre de locaux d'activités abordables, notamment pour les TPE.
- Définir les secteurs agricoles du territoire en capacité de développer une agriculture vivrière, destinée à nourrir la population actuelle et future de Métropole Savoie.

La poursuite de l'économie de foncier mais dans un souci d'adaptabilité aux différents types de territoires

Pourquoi cette question ?

La réduction importante de la consommation de foncier déjà à l'œuvre sur le territoire (rappel : 90 ha/an au cours des 10 dernières années contre 200 ha/an entre 1970 et 2000) doit se poursuivre mais en tenant compte davantage :

- de la typologie des communes (urbaine-rurale, plaine-coteau-montagne, desserte en équipements-services).
- de la capacité à produire une nouvelle urbanisation dans les secteurs déjà équipés, viabilisés (renouvellement urbain, densification, restructuration urbaine) que ce soit dans les secteurs urbains mixtes ou dans les parcs d'activités économiques.
- de la réalité économique de commercialisation des « produits logements » et des locaux d'activités.

Quelles pistes pour alimenter le projet ?

- Définir les secteurs de la plaine la plus urbaine portant un potentiel de ré-urbanisation.
- Définir les densités de logements à produire en phase avec la typologie de communes et la réalité du marché du logement.
- Lier densité de logement et coût de construction afin de déterminer la densité la plus adaptée.
- « Réhabiliter » la maison individuelle comme une solution intéressante dans certains territoires, au même titre que l'habitat intermédiaire.



- Analyser les gisements fonciers des parcs d'activités pour permettre la densification.
- Développer des solutions opérationnelles pour le territoire de Métropole Savoie en matière de gestion du stationnement alternative à la nappe de parking en surface de chaque activité économique (quelle solution adaptée à la réalité économique que le territoire est en capacité d'absorber ? rechercher de la souplesse dans les règles).

Assurer un parcours résidentiel effectif pour tous les ménages

Pourquoi cette question ?

Tous les ménages ne disposent pas de la capacité financière permettant de se loger partout sur le territoire de Métropole Savoie du fait :

- d'un manque d'une offre immobilière correspondant à un niveau de revenu médian des ménages,
- d'une certaine inadéquation de l'offre existante.

Quelles pistes pour alimenter le projet ?

- Définir un principe d'intégration d'une part de logements en accession abordable dans les opérations d'aménagement, notamment dans les secteurs les plus tendus.
- Adapter la prise en compte de logements locatifs sociaux à la typologie de commune et à la réalité du marché du logement.
- Considérer le parc vacant comme un vivier de logements à remettre sur le marché contribuant ainsi à loger les ménages, diversifier l'offre, réhabiliter le patrimoine bâti, économiser le foncier.



Veiller aux ressources et à la pérennité du territoire

Pourquoi cette question ?

Les nouvelles réglementations et l'amélioration de la connaissance locale en matière environnementale créent un contexte de plus en plus complexe lorsqu'il s'agit de faire des choix d'aménagement du territoire et de trouver un équilibre entre les espaces à protéger et les espaces dédiés au développement :

- Risque inondation
- Prise en compte des zones humides
- Adéquation des besoins et ressources en matière d'eau potable

Quelles pistes (hormis le fait de protéger) pour alimenter le projet ?

- Cf point en matière de développement économique.
- Identifier des usages possibles (de loisirs, promenade, intérêt paysager, ...) pour les espaces définitivement impropres à l'urbanisation, permettant ainsi de créer une valorisation.
- Cf point en matière d'économie de foncier.



METROPOLE SAVOIE

25 rue Jean Pellerin

CS 72430

73024 CHAMBERY CEDEX

04 79 62 91 28

info@metropole-savoie.com

www.metropole-savoie.com

